CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E127527** **VALABLE JUSQU'AU** **27/05/2027**

ÉDITÉ LE 15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/08/2010

Raison sociale : AM CHOPINEAU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/04/2025

Capital : 20 000

LES CHICHARDS
18250 NEUVY DEUX CLOCHERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 2010B00377

Siret : 524 051 901 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0030563

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H54552K1244000 / 001 666715/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H54552K1244000 / 001 666715/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 48 54 07 42 **Fax :**

Portable : 06 08 72 22 16

Responsabilité légale :
CHOPINEAU MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL / CHOPINEAU AURÉLIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.chopineau-couverture.fr

E-mail : amchopineau-accueil@laposte.net

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 108 566 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	23	28/05/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 11:22

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E127527** **VALABLE JUSQU'AU** **27/05/2027**

ÉDITÉ LE **15/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/08/2010
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/04/2025
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 2010B00377

Siret : **524 051 901 00014**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0030563

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H54552K1244000 / 001 666715/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H54552K1244000 / 001 666715/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **AM CHOPINEAU**

LES CHICHARDS
18250 NEUVY DEUX CLOCHERS

Téléphone : 02 48 54 07 42 **Fax :**
Portable : 06 08 72 22 16

Site Internet : http://www.chopineau-couverture.fr
E-mail : amchopineau-accueil@laposte.net

Responsabilité légale :
CHOPINEAU MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL / CHOPINEAU AURÉLIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	28/05/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/12/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/06/2026
o Isolation des combles perdus	04/06/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 11:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.